

PRisonniers Sans Frontières

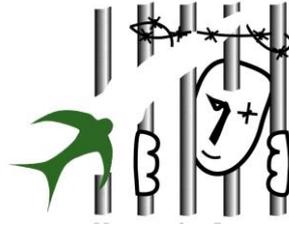
13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : +33(0)1 40 38 24 30

E-mail : prsf@prsf.org

Site : www.prsf.org



PRisonniers Sans Frontières (PRSF)

Rapport de gestion 2018
présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2019

Sommaire du rapport de gestion 2018

PRSF face aux réalités.....	3
Les missions de PRSF.....	3
La gouvernance et l’animation de PRSF.....	4
Les pays d’intervention.....	6
Benin	6
Burkina Faso.....	7
Côte d’Ivoire.....	9
Guinée.....	10
Mali.....	12
Niger.....	13
Togo.....	15
Le Budget.....	18
Les soutiens PRSF.....	21
PRSF en 2019.....	22

1. PRSF face aux réalités

A la fin de l'année 2017, la situation financière de PRSF était très délicate. Et deux options s'offraient à nous : soit nous fermions définitivement l'association, soit nous poursuivions l'activité en redéfinissant un nouveau projet associatif pour PRSF, avec réduction drastique de nos dépenses de fonctionnement.

Compte tenu de notre histoire sociale et humaine, de nos 23 années de présence sur le sol africain, de l'engagement sans faille des 400 bénévoles envers les personnes détenues, compte tenu également de la forte attente des administrations pénitentiaires dans les différents pays d'intervention de PRSF, nous n'avons pas hésité : il nous fallait poursuivre.

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2017 a voté pour la continuité de notre action et un nouveau bureau a été désigné, suite à l'Assemblée Générale du mois d'avril 2018, pour assumer ce choix.

En 2018, nous nous sommes donc appliqués à réduire l'ensemble de nos dépenses pour ramener les comptes à l'équilibre. Ainsi, les dotations aux Equipes-Terrains ont été divisées par deux, les missions de Responsables Pays ont été amputées d'une mission par an, et nous nous sommes séparés d'une salariée.

De ce fait, l'année 2018 s'avère être une année de transition, durant laquelle les équipes-terrain ont dû s'adapter à la baisse de leurs dotations. Les coordonnateurs, en lien avec les responsables des équipes ont, pour leur part, entamé de nouvelles démarches pour trouver par eux-mêmes des aides et des financements locaux afin de développer des mini projets.

Dans les dernières pages de ce rapport un nouveau projet associatif est développé avec ses orientations pour 2019. Mais, déjà, regardons les activités de PRSF en 2018

Tous les acteurs de PRSF, bénévoles, donateurs, en Afrique comme en France sont sensibles à l'attention que vous portez, chère lectrice, cher lecteur, à notre association et vous en remercient

Michel Turlotte Président de PRSF

2. Les missions de PRSF

Redonner espoir et dignité aux prisonniers en Afrique résume la finalité de PRSF. Sur le terrain, dans 7 pays, 400 bénévoles (constitués en équipes-terrain) visitent 87 prisons regroupant plus de 45 000 détenus et s'appliquent à répondre à quatre demandes permanentes :

J'ai faim !

L'implantation et l'entretien de jardins maraîchers par les équipes-terrain avec l'accord des régisseurs permet d'améliorer l'approvisionnement des cuisines tant en quantité qu'en qualité. Les détenus qui manient la pioche et l'arrosoir apprennent en outre l'activité de maraîchage.

Une partie des récoltes est également vendue pour renouveler semences, fertilisants et outillage, afin d'assurer la pérennité des jardins.

Nous sommes la seule association à proposer ces jardins. L'administration pénitentiaire apprécie d'autant plus cette action, que le budget consacré à l'alimentation demeure très insuffisant.

Je suis malade !

Les équipements sanitaires sont le plus souvent défectueux ; la surpopulation favorise des contagions. Les équipes-terrain apportent les outils et produits permettant de préserver l'hygiène des locaux, des vêtements et de la toilette : savon, eau de javel, poubelles, balais... tandis que des formations sont également dispensées aux détenus, des protocoles sont mis en place et des responsabilités sont réparties.

L'hygiène a été la priorité pour l'ensemble des équipes-terrain : la baisse des dotations a conduit les responsables des équipes-terrain à procéder à des choix dans leurs activités en privilégiant la santé et le bien être des détenus.

Où en est mon dossier ?

Les visiteurs bénévoles de PRSF sont régulièrement questionnés sur l'état l'avancement des dossiers pénaux individuels. Il est important qu'ils connaissent les étapes d'une procédure pénale et la terminologie juridique. Des séminaires de formation leur sont donc proposés, le plus souvent avec la présence, parfois l'intervention, de magistrats et avocats locaux. Le personnel de l'administration pénitentiaire est toujours invité à ce type de réunion.

A cet égard, « Le Livret du Détenu » rédigé il y a quelques années reste un outil indispensable, tant pour les équipes-terrain, que pour les détenus eux-mêmes.

Que faire à ma sortie ?

Le processus de réinsertion, ou de préparation à la sortie de la détention constitue un facteur déterminant de la lutte contre la récidive. Les équipes-terrain, au fait de cette réalité, mettent en place des ateliers de formation professionnelle à l'artisanat : coiffure, couture, travail des métaux... Mais tous savent que la première étape de la réinsertion est de savoir lire, écrire et compter. Des cours sont en conséquence organisés en fonction des niveaux, souvent animés par des détenus.

En 2018, du fait de problèmes de financement, les ateliers préparant la réinsertion ont éprouvé quelques difficultés à fonctionner correctement, et leur nombre reste très inégal selon les pays, cependant, le développement de l'alphabétisation, facteur incontestable de réinsertion dans la société civile, demeure une priorité pour tous.

Faut-il le souligner, au-delà de ces quatre thèmes auxquels s'emploient les équipes-terrain dans leurs visites régulières, c'est l'écoute qui est privilégiée dans les rencontres, individuelles ou en groupe avec les détenus. On retrouve bien là l'esprit même de l'action de PRSF !

3. La gouvernance et l'animation de PRSF

Les équipes-terrain et les coordinateurs-nationaux ou régionaux

Une caractéristique originale de PRSF est la place importante donnée au bénévolat. En Afrique 400 bénévoles, regroupés en équipes-terrain, visitent avec une grande régularité plus de 80 prisons. Dans chacun des 7 pays la coordination régionale ou nationale est assurée par les coordinateurs, bénévoles eux aussi. Au sein de chaque équipe-terrain les rôles sont répartis : animation de l'équipe, trésorerie, hygiène, jardin, accès au droit, réinsertion, projets en cours...

Il est demandé aux responsables d'équipe et aux trésoriers, chaque trimestre, de fournir un rapport d'activité accompagné de la justification des dépenses engagées. Le strict respect de cette procédure conditionne l'envoi de la dotation trimestrielle suivante.

En 2018, nous avons demandé aux équipes-terrain de coordonner leurs activités avec d'autres intervenants au sein de la prison, convaincus que là comme ailleurs, l'union fait la force.

Les responsables-pays

Pour chacun des 7 pays deux responsables-pays, basés en France, sont les interlocuteurs permanents des coordinateurs africains. Cette année, du fait de la diminution des ressources, les responsables pays n'ont effectué qu'une seule mission, de 10 à 15 jours, ce qui, de l'avis général, est insuffisant.

Cependant, grâce aux nouvelles techniques de communication (Skype, Whatsapp...) qui se développent de plus en plus sur le continent africain les responsables pays entretiennent des contacts fréquents avec les coordinateurs, ce qui permet d'évoquer régulièrement et ensemble, les difficultés rencontrées sur le terrain.

Durant leur mission, au-delà de la rencontre des équipes sur le terrain, qui constitue le cœur de leur mission, les responsables pays s'attachent à instaurer un dialogue régulier avec les autorités locales en commençant par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire ainsi que les personnels diplomatiques, les représentants de l'UE, du CICR, de l'AFD (Agence Française de Développement).

En 2018, nous avons également commencé à prospecter des acteurs économiques ainsi que des ONG locales, avec pour objectif, le développement de nouveaux partenariats.

Le Bureau

Le bureau actuel désigné par le Conseil d'Administration du 20 avril 2018 est composé de sept membres :

- Michel Turlotte, Président
- Marie-Hélène Bouvier Colle, vice-Présidente
- Michel de Saint Bon, Secrétaire
- Bérengère du Sorbier, Trésorière
- Dominique Lafont, membre
- Michel Jeannoutot, membre
- Jean Berkani, membre

Depuis avril 2018 le bureau s'est réuni une semaine sur deux, à l'exclusion des mois de juillet et août, à partir d'un ordre du jour précis. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu.

Le licenciement économique d'une salariée (Aurélie), puis l'absence depuis le mois de septembre de notre secrétaire comptable, Vassi (en maladie longue durée) ont conduit à une nouvelle organisation du bureau.

Notre priorité en cette année 2018 a donc été de faire face à ces difficultés, et chacun des membres du bureau s'est beaucoup impliqué pour faire vivre PRSF : secrétariat, comptabilité, gestion, communication.

Les salariés

Suite au licenciement économique effectué en début d'année 2018, il n'est resté qu'un seul poste salarié, occupée par Vassi, chargée de mission comptable.

La communication a été reprise par le bureau, et le suivi des activités par chaque responsable pays

Devant l'absence prolongée de Vassi au cours du dernier semestre, nous nous sommes attachés à assumer un travail de secrétariat comptable en vue de la clôture des comptes 2018.

Vassi a demandé, au début de l'année 2019, à bénéficier d'une rupture conventionnelle de son contrat de travail. Sa demande a été acceptée.

De ce fait, nous avons sous-traité la clôture du bilan 2018 à un expert-comptable qui suivra aussi la comptabilité de PRSF pour 2019.

Le Conseil d'Administration

Statutairement, le conseil est constitué d'un maximum de 20 administrateurs, en 2018 ils sont au nombre de 15. Le Conseil d'Administration s'est réuni les 6 avril, 20 avril et 27 juin 2018.

Nous avons planifié le même jour le conseil d'administration et la réunion des responsables pays, afin de limiter les frais de déplacements, la plupart des responsables pays étant également membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 27 juin, a pu constater que la réalisation du budget à cette date était conforme aux prévisions budgétaires, en raison de la baisse significative des dépenses de fonctionnement.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale, réunie le 20 avril 2018, a renouvelé les mandats de 4 administrateurs et élu 2 nouveaux administrateurs, portant leur nombre à 15.

4. Les pays d'intervention

Bénin

1- Situation politique

« La rupture tranquille » souhaitée par le président de la république se met en place. Une juridiction spécialisée pour juger les auteurs d'infractions économiques ou d'actes terroristes (CRIET) a été créée. L'unification de la police et de la gendarmerie sous l'appellation « police judiciaire » est désormais en charge de la sûreté et de la gestion des prisons. Un organisme autonome est chargé de l'administration des prisons : l'agence pénitentiaire. Cette agence a déjà renforcé le contrôle sur les accès aux prisons et l'utilisations des fonds produits par les activités génératrices de revenus (AGR). Ce contrôle a également entraîné un mouvement important de régisseurs dont quatre font l'objet de poursuites pénales.

2- Le renforcement de la notoriété de PRSF

Cette mission, grâce au dynamisme du coordinateur national (CN) Balbylas Gbaguidi, a pu s'attacher à maintenir les relations existant avec les autorités administratives, judiciaires et diplomatiques. L'entretien d'une grande cordialité avec le Bâtonnier du Barreau du Bénin a permis de constater l'existence de difficultés relationnelles avec les pouvoirs publics. Le Procureur Général près la cour d'Appel de Cotonou s'est montré attentif et intéressé à la situation des personnes détenues et à l'action de PRSF. Le Directeur de l'Agence Pénitentiaire a noué des relations positives avec le CN qu'il consulte notamment pour ce qui concerne la réinsertion des détenus.

Nous avons rencontré les services de coopération des Ambassades de France, d'Allemagne et de Belgique et un contact a été établi entre PRSF et l'Ambassade des Etats Unis cette dernière étant à la recherche d'informations sur les ONG intervenant en milieu carcéral.

La mission d'experts chargée par l'UE d'étudier la faisabilité du projet de renforcement de la protection des mineurs et de l'amélioration de l'accès au service judiciaire a souhaité rencontrer le CN et les RP (responsables pays).

Les deux projets « Renforcement du respect des Droits de l'Homme dans les prisons du Bénin » avec l'Ambassade d'Allemagne et « Réinsertion des mineurs et jeunes majeurs » avec l'Ambassade de France n'ont pas abouti.

3- Les équipes-terrain

Toutes les équipes-terrain (ET) ont été visitées à l'exception de celle de Kandi dont l'éloignement était incompatible avec notre programme. L'activité des équipes-terrain reste toujours axée sur les missions traditionnelles : écoute, alimentation, alphabétisation et hygiène santé.

Une nouvelle équipe-terrain vient d'être créée à Savalou, pilotée par le secrétaire général de la mairie et comprenant un instituteur à la retraite et un commerçant. Cette équipe, Gbaguidi pur, a reçu le soutien du Roi local.

4- Projets

La réduction drastique des budgets et dotations versés par le siège n'est pas sans conséquence sur la motivation des équipes-terrain qui ne parviennent que très difficilement à faire face aux urgences. Malgré ce contexte, nos bénévoles ne manifestent aucune velléité de renoncement. Ces budgets contraints ont amené les responsables pays à appeler l'attention de nos équipes sur la nécessité de trouver des financements locaux. L'existence d'une entité -PRSF Bénin- enregistrée et opérationnelle, avec un projet à développer comme la réinsertion des mineurs, pourrait faciliter cette collecte de fonds locaux en impliquant la mobilisation de la société civile.

Michel Jeannotot et Fabienne Lachaise, responsables pays

Burkina Faso

1- Situation Politique.

Si la situation économique du Burkina Faso progresse de manière régulière depuis trois ans, avec une augmentation du PIB très significative, autour de 6,5%, le contexte politique est plus complexe avec notamment la question sécuritaire dans certaines zones du pays qui devient un véritable enjeu.

En effet, la grande région Nord et Nord-Est du pays, frontalière du Mali et du Niger, fait régulièrement l'objet d'attentats djihadistes depuis plus de deux ans. Ce mouvement ne cesse de s'amplifier. Certains militant de l'État islamique au grand Sahara se sont repliés dans l'Est du Burkina, s'appuyant sur certains chefs influents de communautés locales. Les victimes de ces attentats dans un premier temps étaient essentiellement des représentants de l'ordre public (militaires, policiers...), mais depuis quelques mois les victimes sont des membres de la société civile œuvrant souvent dans des actions humanitaires, (enlèvement de deux scientifiques canadiens et plus récemment d'une religieuse).

Des milices d'auto-défense se mettent en place et ne manquent pas de créer des débordements violents et dangereux frappant aveuglément ou, selon des critères ethniques, les populations peules. Celles-ci sont en effet souvent accusées de protéger des djihadistes radicaux, ou à tout le moins, d'être infiltrées.

Dans ces régions particulièrement touchées, l'économie est en récession et la menace djihadiste a conduit à la fermeture de nombreux établissements scolaires.

2- Situation carcérale.

Le nombre d'établissements pénitentiaires sur l'ensemble du territoire est de 27 dont 2 établissements destinés aux mineurs. La population carcérale est de 7500 personnes dont un peu plus du tiers en détention

préventive (provisoire). PRSF est présent dans 6 établissements ce qui représente environ 4160 détenus, soit 55% pour 6 établissements. Cela tient au fait que la plupart des autres établissements du pays sont de petite taille et ne reçoivent qu'un nombre limité de prisonniers. Compte tenu de la présence de PRSF dans 6 établissements il n'y a qu'un seul coordinateur national, Ibrahim Kalga. Il a pris cette fonction il y a à peine un an, succédant avec dévouement et efficacité à Karim Traoré, succession qui n'était pas aisée compte tenu de la forte personnalité de ce dernier, très implanté en milieu carcéral notamment à la maison d'arrêt de Ouagadougou où il assurait une consultation hebdomadaire auprès des détenus.

Les membres des équipes-terrain sont au nombre de 40. Ils font tous preuve d'une forte implication et d'une grande efficacité, apportant des compléments alimentaires aux détenus les plus faibles et quelques produits d'hygiène.

3- Réalisations 2018

L'année écoulée a été une période charnière compte tenu des difficultés financières de PRSF, puisqu'il a fallu revoir à la baisse de manière assez drastique le montant des dotations allouées. Chaque équipe a reçu, en 2018, une dotation trimestrielle de 45.000 FCFA, (68 euros).

De ce fait les membres des équipes-terrain n'ont pu qu'apporter aux détenus des aides alimentaires ponctuelles et des produits basiques en matière d'hygiène.

En décembre, trois membres de l'équipe-terrain de la prison de Ouagadougou ont participé à une campagne de dépistage du SIDA, qui a pu être organisée grâce à des financements locaux par l'intermédiaire du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida.

4- Projets 2019.

Les équipes-terrain souhaitent impliquer plus largement les détenus dans l'enrichissement de leur nourriture. Elles souhaitent leur apprendre à mieux se nourrir à un coût aussi minime que possible par des apports dans la composition de la sauce (essentiellement feuilles de baobab, spiruline). Il est ainsi possible d'enrichir le tô ou le riz servis quotidiennement sans sauce et dès lors très pauvres en apports nutritifs.

De la même manière des ateliers avec les détenus seront mis en place pour leur apprendre à fabriquer des savons.

De telles formules permettront d'implanter encore plus largement les membres des équipes-terrain auprès du personnel d'encadrement des établissements et des détenus.

Michel Doumenq et Dominique Lafont, responsables pays

Côte d'Ivoire

1- Situation politique et économique

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Alassane Ouattara, en 2012, le pays poursuit sa reconstruction et bénéficie d'une bonne expansion économique, de l'ordre de 7 à 8 % par an ; mais cette expansion profite trop peu aux zones rurales, créant des disparités et des inégalités de plus en plus fortes entre la ville et la campagne, risquant ainsi d'être source de conflits supplémentaires.

L'activité industrielle est toujours aussi faible ; Quelques usines de transformation commencent à voir le jour, mais encore trop timidement.

2- Les équipes-terrain

Le nombre de détenus augmente régulièrement, ayant même atteint courant 2018, le chiffre de 18.000, pour une capacité théorique de 10.000 maximum. La surpopulation est visible partout, créant des problèmes d'hygiène et de santé en tout genre.

Sous la responsabilité de 4 Coordinateurs Régionaux, les 145 membres, tous bénévoles, des 23 équipes-terrain sont en contact quasi quotidien avec les détenus, pour les aider à mieux supporter leurs conditions de détention et faire respecter les Droits de l'Homme. Le réseau que nous avons mis en place permet ainsi maintenant à PRSF d'être en contact avec plus de 90 % de la population carcérale.

3- Les activités en 2018

L'année a été perturbée par la réduction importante du montant des dotations octroyées aux Equipes terrains et par de grandes difficultés à leur faire parvenir par le système bancaire classique ces dotations. Malgré cela, la plupart des équipes-terrain sont restées motivées et ont renouvelé leur confiance envers PRSF, en donnant ainsi des preuves sympathiques d'optimisme à la façon africaine

L'accent a surtout été mis sur le déploiement des cours d'alphabétisation et sur le développement des ateliers et des jardins maraichers, partout où cela était possible. Grâce à notre partenariat avec l'Association ivoirienne I.P.E. et avec l'appui de plus en plus marqué du Ministère de l'Enseignement et de l'Education, nous avons pu étendre les cours d'alphabétisation à l'ensemble des MACS, Maisons d'Arrêt et de Correction, de la Zone Sud (8 prisons, dont surtout celle d'Abidjan).

Sous l'impulsion de ce que nous avons entrepris à la MACA, de nouveaux ateliers, principalement couture, mais aussi coiffure, peinture, et autres, se sont développés dans d'autres prisons ; la fourniture de pagnes par la société Uniwax nous a permis d'avoir accès à plusieurs marchés de confection pour les groupes scolaires et les orphelinats.

Quant aux jardins maraichers, leur développement s'est réellement accéléré grâce aux contrats de partenariat que nous avons pris avec des sociétés ivoiriennes telles que Callivoire, Yara et GSN Semences qui se sont engagées à nous fournir et livrer gracieusement des engrais, des phytosanitaires et des semences ; désormais, ces jardins s'autofinancent eux-mêmes presque entièrement, tout en améliorant l'ordinaire de la ration alimentaire, ils permettent même de dégager quelques profits au bénéfice des détenus et des corvéables.

4- Les Perspectives 2019 et le Projet AFD

Début 2019, le Ministère de la Justice ivoirienne a signé avec PRSF un contrat portant sur la mise aux normes des installations d'eau et d'assainissement dans 8 Macs : Aboisso, Abengourou, Dabou, Tiassalé, Bouaké, Katiola, Man et Oumé. Il s'agit d'un projet de 300 000 € financé en totalité par l'AFD, Agence Française de Développement, dans un marché de gré à gré, et à réaliser sur un an ; avec possibilité d'extension à d'autres prisons l'année suivante.

C'est un projet qui développe fortement la crédibilité de Prsf en Afrique de l'Ouest, comme étant un acteur de premier rang parmi les Associations qui comptent dans l'espace humanitaire. Il offre même des perspectives de pérennité durable de l'action de PRSF en Côte d'Ivoire. C'est le genre de projet que nous cherchons à développer en fonction de nos compétences, malgré le fait que des financements à 100 % ne sont plus trop dans les règles de fonctionnement des bailleurs.

Au sein des prisons, les équipes-terrain vont poursuivre leur engagement envers les détenus en recherchant de nouveaux partenaires locaux qui permettraient d'assurer des formations en tout genre pour les aider dans leur réinsertion lors de la sortie de prison.

Michel de Saint Bon et Michel Turlotte, responsables pays

Guinée

1- Situation générale

En dépit de ses richesses minières, la Guinée reste un pays où la majorité de la population vit encore dans un état d'extrême précarité.

En ce qui concerne le Ministère de la Justice et l'Administration pénitentiaire, le contrat PARJU signé avec l'Union Européenne commence à donner des résultats au-delà des études initiales :

Le nouveau code de procédure pénale a été diffusé dans toutes les juridictions et est appliqué.

Les juges de paix ont été promus en juges d'instance cependant que les tribunaux des préfectures ont été promus en cours d'assises et sont maintenant aptes à juger les affaires criminelles. Jusque là, seul Conakry disposait d'une compétence de cour d'assises.

Des véhicules spécialement aménagés ont été livrés aux grandes prisons pour le transport des détenus vers le tribunal ou à l'hôpital. On peut espérer ne plus voir de tristes convois de détenus enchaînés lors des déplacements en ville.

Le système de restauration via une société privée s'est notablement amélioré et fonctionne désormais à la satisfaction des régisseurs rencontrés.

Les tribunaux dont certains sont en construction (Faranah), s'efforcent de réduire la population carcérale en détention préventive.

Apparemment des médecins ont été mandatés pour intervenir à la demande des Régisseurs, suite à un accord bilatéral entre le Ministère de la Justice et le Ministère de la Santé.

Pendant, notre dernière mission (24 mars – 3 avril 2019), le Ministre de la Justice a effectué un important déplacement en Guinée forestière jusqu'à N'Nzérékoré.

2- Situation des équipes-terrain

Conakry (1600 Détenus)

Animée par le Dr Ibrahima Sory Diallo, Infatigable, la jeune équipe-terrain de Conakry, créée en 2016, est particulièrement active. Composée de plus cinquante membres, elle est active dans la Maison centrale, et a créé des Equipes bénévoles (sans allocation trimestrielle de Paris, Le Dr Diallo les finançant sur ses deniers) : à Labé (190 Détenus), à Fria (30 détenus) et à Coya (60 Détenus). Afin que les membres de l'équipe-terrain soient identifiés, le Dr Diallo a équipé chaque membre d'un Tee-shirt PRSF.

Après l'enlèvement de tonnes de détritiques, grâce à l'aide de l'épouse du principal opposant à Alpha Condé, un jardin maraîcher a été créé dans l'enceinte de la maison centrale et les premières récoltes d'aubergines effectuées.

Outre le jardin maraîcher, l'aide apportée à la maison centrale consiste en des visites fréquentes permises par le nombre de membres de l'équipe-terrain, la fourniture de produits d'hygiène et de compléments alimentaires. Lors de leur mission, les responsables pays apportent environ 90 kilos de vêtements répartis entre les prisons visitées.

Haute Guinée et Guinée forestière (7 prisons)

PRSF est actif dans Sept prisons de cette vaste zone couvrant l'est et le sud-est de la Guinée. La visite de ces prisons implique un transit de plus de 2000 kms dont 250 kms de piste et surtout 200 kms de route totalement défoncée où la vitesse ne dépasse guère 10 à 30 km/h.

Actives depuis 2005 et placées sous l'autorité de Paul Guilavogui, Professeur d'Université à Kankan, les équipes-terrain assurent un lien constant avec les détenus et apportent, en dépit de la réduction des allocations trimestrielles des produits d'hygiène (Savon et Eau de Javel) ainsi que des compléments pour la

soupe. Lors de leur passage, les responsables pays remettent aux équipes-terrain des vêtements qui sont distribués aux hommes et aux femmes.

La population carcérale évolue chaque mois. On peut cependant signaler une proportion de l'ordre 2/3 de détenus en situation préventive et 1/3 seulement de condamnés, sauf à Gueckédou où elle est inversée (20 prévenus pour une soixantaine de détenus) et une augmentation notable des détenus hommes et femmes à Siguiri (zone aurifère).

Les équipes-terrain se sont adaptées à la réduction des allocations avec fatalisme.

Kankan : 4 personnes pour 150 détenus

Siguiri : 5 personnes pour 230 détenus

Kerouané : 4 personnes pour 20 détenus

N'Zerekore : 5 personnes pour 310 Détenus

Gueckedou : 5 personnes pour 65 détenus

Kissidougou : 5 personnes pour 60 détenus

Faranah : 4 personnes pour 50 détenus

En comparaison avec la situation 2017, les prisons des villes les plus importantes (Kankan, Siguiri, N'Zerekore) ont vu la population carcérale augmenter tandis qu'elle a diminué dans les autres prisons.

Depuis un an est en gestation une opération financée par l'Ambassade de France visant à réinsérer des femmes ex-détenues à travers des formations « couture », « Coiffure » et « service hôtelier » qui seraient conduites dans l'école privée dirigée par Alian Kolié Ouo-ouo, membre de l'équipe-terrain N'Zerekore. Ce projet est susceptible de déboucher en 2019.

3- Conclusion

En dépit de la réduction de l'allocation trimestrielle, les équipes-terrain effectuent un travail remarquable. Avec la création de l'équipe-terrain Conakry, et ses extensions bénévoles, PRSF est désormais connu et reconnu dans toute la Guinée. Les applaudissements des détenus au passage des responsables pays est un signe fort du travail des équipes-terrain. Le peu qui est apporté est apprécié.

Selon l'avis des Régisseurs, l'action de PRSF est essentielle car elle est concrète, constante et pratique. Seul le manque de moyens financiers ne permet pas d'aller plus loin et de valider « budgétairement » les équipes-terrain bénévoles créées par le DR Ibrahima Sory Diallo.

Bernard L'Huillier et Alain Vignat , responsables pays

Mali

1- Historique

PRSF est présente au Mali depuis 2003. Elle est habilitée depuis cette date par la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (DNAPES) à intervenir dans les prisons du Mali. Elle a également été reconnue comme association étrangère pouvant exercer ses activités au Mali.

L'association intervient par l'intermédiaire de ses visiteurs de prison bénévoles, membres de la société civile, regroupés au sein d'équipes-terrain, dans 14 établissements pénitentiaires dans les communes suivantes : Bandiagara, Bamako (Maison Centrale d'Arrêt, Bollé Femmes, Bollé Mineurs), Bougouni, Diema, Fana, Kati,

Kayes, Kita, Macina, Mopti, Ségou, Sikasso. La population carcérale touchée varie de 35 (Fana et Bandiagara) à plus de 2000 détenus (MCA Bamako), la moyenne s'établissant entre 150 et 300 détenus.

L'action des équipes-terrain est animée par un coordinateur national, Philippe Dembele qui est domicilié à Ségou. L'association est, par ailleurs, représentée auprès des institutions et autorités maliennes par Bernard Jacquin qui est domicilié à Bamako.

Chaque trimestre, le coordinateur national reçoit du siège une dotation qui est répartie entre les équipes-terrain. Chaque équipe-terrain définit en lien avec les régisseurs des prisons les modalités d'utilisation de la dotation.

2- Actions récentes

Les dotations adressées aux équipes-terrain proviennent des donateurs de l'association et des bailleurs de fonds suite à des appels à projet auxquels PRSF a répondu. Ainsi,

en 2011, l'Union Européenne a financé un projet « Société civile et droits fondamentaux des personnes incarcérées » d'un montant d'environ 160 000€ sur trois ans. Dans ce cadre, des jardins maraîchers ont été créés à Bougouni et Mopti, une infirmerie a été édifée à Kita, des cuisines ont été améliorées à Kayes et Ségou, un château d'eau a été érigé à Ségou... Une caravane du droit a été organisée auprès des juridictions de Bamako et Kayes avec la participation des avocats de Voie de la Justice et de l'Association des Jeunes Avocats du Mali.

En 2016, l'Ambassade de France a financé une action sur deux ans « Visite et écoute des détenus au Mali par la société civile » d'un montant de 26 000€ sur deux ans. Cette action, achevée en mars 2018, a essentiellement porté sur la formation à l'écoute des membres des équipes-terrain, des régisseurs et personnels pénitentiaires organisée et animée par les deux « responsables-pays » en charge du Mali au sein de PRSF, Marie Hélène Bouvier-Colle et Régis Cavelier.

3- Bilan de la dernière mission effectuée en février 2018

Contexte général du pays : La pauvreté est dominante. La situation des prisons, surpeuplées à la MCA et à Kati, reste très précaire, malgré quelques améliorations sur la cuisine qui avaient été apportées par le CICR. Mais, le CICR n'est plus présent que dans la zone nord du pays. Nous ne pouvons pas voyager dans le pays ce qui limite beaucoup l'activité d'encadrement.

Le nombre global de détenus, source DNAPES, à la date du 2 novembre 2018 est de 6.257 détenus dont 2.067 pour la seule MCA, ensuite les plus gros établissements sont Kayes (390) et Kati (234) à comparer à deux très petits Bandiagara et Macina avec moins d'une quarantaine de détenus. 368 mineurs et 174 femmes étaient recensés à la même date. Les détenus, se répartissent en 55% de prévenus, 20% d'inculpés et 25% de condamnés.

Les activités des équipes-terrain de PRSF déclarées lors de notre mission (fév. 2018) sont : des jardins, 7 en fonctionnement, séminaires accès aux droits et caravane, 0, ateliers de réinsertion, 0. Les dotations servent à des dépenses d'hygiène (savons, eau de javel, grésil) pour 45%.

En prolongement de la réunion de février 2018 à Sébénikoro, incitant les équipes-terrain à définir des petits projets locaux, nous avons reçu les idées de projets suivants, actuellement en recherche de financement :

DIEMA	Forage pompe solaire château eau 5000 L
	Forage pompe solaire château eau 2000 L
KATI	Atelier soudure
	Pisciculture
KAYES	Jardin maraîcher
KITA	Appui à l'éducation et la culture
	Savonnerie artisanale
	Atelier couture
MOPTI	Formation en fabrication de savon
SEGOU	Vidange de fosse
	Construction de regard (est et sud)

Marie-Hélène Bouvier-Colle et Régis Cavelier, responsables pays

Niger

1-Situation générale

Le Niger est marqué par une très forte croissance démographique avec près de 21,5 millions d'habitants et une insécurité régionale multiforme (trafics illicites, progression d'idéologies radicales, etc.). Le pays fait également face à une forte pauvreté et une crise sociale accentuée par son rôle d'axe incontournable pour les migrants d'Afrique subsaharienne souhaitant rejoindre le Maghreb ou l'Europe.

L'État dispose de moyens limités pour contrôler ses frontières et asseoir son autorité sur un territoire immense. Une situation qui favorise la circulation transfrontalière des combattants, des groupes armés et des mouvements terroristes. Déterminé à combattre le terrorisme et les grands trafics, le Niger est confronté à la saturation de sa chaîne pénale et à des goulots d'étranglement dans le cadre du traitement judiciaire de ces fléaux.

Une certaine insécurité demeure et nous interdit tout éloignement de Niamey. Pendant notre mission, une gendarmerie a été attaquée au nord-est de la capitale et en septembre le père Maccalli a été enlevé dans un village proche de la frontière du Burkina.

Au plan pénitentiaire, le pays compte désormais 39 prisons pour 9512 détenus. Les équipes-terrain de PRSF restent très présentes dans 15 prisons, auprès de 6013 détenus soit près des 2/3 des personnes incarcérées.

Les lois des 23 et 24 mars 2017 portent création du statut autonome du cadre de l'Administration Pénitentiaire et déterminent les principes fondamentaux du régime pénitentiaire au Niger. Le texte renforce l'exercice des droits fondamentaux des personnes incarcérées comme le droit à la dignité, le droit au travail, l'accès aux soins de santé, et consolide les garanties qui permettent aux détenus d'exercer ces droits.

L'adoption de ce texte reste toutefois l'affirmation de principes généraux et n'a encore rien changé de visible dans les prisons. Ainsi cette loi prévoit 3 repas par jour pour les détenus mais la dotation par détenu reste de 300 CFA (0,46 €/ par détenu) par jour pour l'alimentation et l'entretien, et de 1.000 FCFA (1,52€) par mois pour la santé.

Dans le même temps une école de formation judiciaire est créée, destinée à former le futur personnel de l'A.P qui doit remplacer les membres de la Garde Nationale. Le concours de recrutement a été organisé en début 2019.

Nous avons visité le centre de réinsertion des mineurs en conflit avec la loi qui vient d'être construit à Niamey. L'intention est bonne mais beaucoup reste à faire avant d'accueillir les premiers mineurs qui au départ seraient 16 entre 13 et 16 ans.

Par ailleurs l'association Grandir Dignement, avec laquelle nous avons mis en œuvre un projet en direction des mineurs incarcérés en 2016 et 2017, poursuit ses activités dans les prisons de Niamey et Zinder ainsi que l'instauration de mesures de placements éducatifs en milieu ouvert des mineurs en conflit avec la loi afin d'éviter leur incarcération et de lutter contre la récidive. Elle est à l'origine de la création d'une plate-forme de concertation entre les différents acteurs intervenant en milieu carcéral.

2- Résumé des activités

Au cours de leur mission de mars 2018, les deux responsables pays ont visité les prisons de Niamey, Kollo et celle de Say, cette dernière en compagnie du nouveau directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Seybou Abdou, où il a accepté de co-financer un bassin pour permettre aux détenus de Say de laver leur vaisselle ailleurs que dans les latrines et les douches.

A Niamey, l'équipe terrain s'est focalisée sur le développement du jardin maraîcher et la visite des femmes détenues avec le projet de développer une formation au tricotage à la machine.

Dans la prison de Kollo, PRSF a créé un atelier de fabrication de grillage financé par un don de l'association lyonnaise Amour Sans Frontières. Les membres de l'équipe terrain au sein du Comité de Gestion ont assuré le suivi de la formation des 18 premiers détenus, puis celui de la fabrication et de la commercialisation du grillage produit dans cet atelier afin d'en assurer l'autonomie et la pérennité. A terme un compte devrait être ouvert au nom des participants à l'atelier.

3- Les équipes-terrain :

D'une manière générale, les équipes-terrain poursuivent leurs activités habituelles malgré la diminution des budgets qui leur sont envoyés même si certaines se plaignent de ne pas pouvoir répondre à toutes les demandes. Nos bénévoles sont fidèles pour la plupart d'entre eux et attachés à la poursuite de PRSF.

Les changements de prêtres, souvent responsables d'équipes-terrain, peuvent conduire à des suspensions provisoires d'activité comme cela a été le cas à Agadez, qui a redémarré en 2019, et à Arlit.

Les équipes sont aussi confrontées aux changements fréquents des régisseurs organisés par l'administration pour des raisons de sécurité.

Plusieurs d'entre elles font état de projets pour lesquels des financements restent nécessaires ;

à Birni N'Gaouré, un petit élevage de chèvres

à Kollo et Maradi, la transformation et la conservation de légumes ou de fruits

Le coordinateur national :

Mahamadou Issoufou dit Kallarika est réactif à nos demandes et assure désormais un suivi régulier de sa comptabilité. Il est très attaché à PRSF depuis 2003 ainsi qu'à nos valeurs et prêt à s'impliquer davantage dans l'animation des équipes-terrain. Il l'a démontré pendant notre séjour lors de nos rencontres avec les équipes des 3 prisons visitées. Il a su organiser au cours de l'année des réunions « régionales » des responsables d'équipes-terrain pour pallier les récentes diminutions budgétaires. Il entretient enfin des contacts amicaux très réguliers avec les responsables pays.

Chantal et François Berger, responsables pays.

Togo

1- Contexte général

Situation démographique La population est estimée en 2018 à 7,9 millions habitants, pour une densité de 133 hab./km². Le taux de croissance démographique est estimé à 2,69%, le taux de mortalité infantile s'élevant à 45,2/1000. L'espérance de vie est estimée à 64,5 ans.

Situation économique : La pauvreté a reculé mais demeure élevée puisqu'elle concerne 58,7% de la population togolaise. Face aux défis économiques que rencontre le Togo, les autorités mènent plusieurs actions dont le développement des infrastructures routières, la promotion de l'emploi des jeunes, et l'activité bancaire.

Situation politique : elle est fragilisée depuis plusieurs mois compte tenu des mouvements sociaux récurrents s'opposant à un renouvellement du mandat de l'actuel président réélu en 2015. Le pays reste, pour l'instant, à l'abri du terrorisme islamique.

Situation juridique : Un nouveau code pénal a été adopté en 2015, prévoyant diverses mesures d'exécution des peines (TIG, sursis assorti d'une mise à l'épreuve...), allant dans le sens de la réinsertion. Ces avancées demeurent toutefois conditionnées à l'application du nouveau code de procédure pénale qui nécessite l'adoption préalable d'une réforme de l'organisation judiciaire.

2- Paysage judiciaire et carcéral :

13 prisons civiles regroupant près de 4800 détenus (capacité d'accueil prévue pour 2.720 détenus) pour une population de 7.9 millions habitants au Togo, ce qui donne un taux d'incarcération de 66,2 pour 100 000 habitants. Le taux d'occupation est de 183,8%.

La catégorie des personnes détenues en attente de jugement (prévenus + inculpés) représente 65% de la population carcérale. La direction de l'administration pénitentiaire dispose d'un budget par détenu dérisoire (environ 0,27 euro par jour et par détenu), qui n'a pas été réévalué depuis plus de quatre ans.

Le Togo est également touché par un taux de récidive particulièrement élevé, notamment du fait de l'absence d'une réelle politique de réinsertion et du maintien de la mixité carcérale entre prévenus/inculpés et condamnés.

Les prisons togolaises sont, depuis octobre 2017, dotées d'un règlement intérieur qui, pour perfectible qu'il soit, a le mérite d'exister. Ce document, affiché dans toutes les prisons, fixe les droits et obligations des détenus, et fait ainsi obstacle à l'arbitraire – alimentation, hygiène et santé des détenus, visites des parents, organisation interne des détenus (désignation des chefs de cour, chefs bâtiment et chefs sécurité...) Une étape vient ainsi d'être franchie, d'autres suivront.

Confronté à la montée du phénomène de surpopulation pénale (notamment après les manifestations de 2017 et de 2018), le Ministère togolais de la Justice a demandé au cours de l'année 2018 aux régisseurs de dresser la liste des détenus condamnés dont le reliquat de peine restant à purger est inférieur à 3 mois, pour organiser la libération anticipée d'environ 450 détenus.

La prise en charge médicale et les infrastructures médicales sont insuffisantes. Les infirmiers sont très souvent absents. La gale sévit encore dans certaines prisons du fait de l'absence d'examen des nouveaux détenus. Le problème des fosses septiques toujours pleines est récurrent malgré l'achat par l'Administration Pénitentiaire de 2 camions vidangeurs. Les bâtiments sont dégradés et inadaptés, au regard de la surpopulation carcérale.

L'informatique, installée il y a plusieurs années, est toujours non opérationnelle, faute de maintenance.

Les détenus souffrent beaucoup de l'oisiveté.

Quant à l'alimentation, il n'y a toujours qu'un seul repas par jour qui est servi aux détenus ; c'est insuffisant pour ceux qui n'ont pas le soutien de leur famille. Les 7 prisons qui disposent d'un jardin potager permettent aux détenus qui le souhaitent d'y travailler et de se former ainsi au métier de maraîcher. La production s'est améliorée en quantité ; elle permet de commencer à vendre une partie des légumes sur le marché pour financer l'achat des semences et engrais, ainsi que le renouvellement du matériel nécessaire.

S'agissant enfin de l'accès au droit : Les responsables-pays ont encouragé l'initiative du Conseil de l'Ordre qui a institué un Bureau pénal pour assurer une permanence d'avocat pour les personnes interpellées et pour les assister lors de leur présentation devant le Procureur ou le juge d'instruction.

Au cours du troisième trimestre 2018, l'Administration centrale a procédé à un important remaniement des affectations du personnel de surveillance du fait des nombreuses évasions survenues au cours de l'année. Ces changements freinent le travail des équipes-terrain qui ne peuvent exercer efficacement leur bénévolat qu'avec le concours de ce corps de surveillants (sortie des détenus pour l'entretien des jardins maraîchers).

PRSF au Togo :

En 2018, les responsables pays, Jean Berkani et Bérengère M. du Sorbier n'ont, du fait de la restriction du budget, réalisé qu'une seule mission dans le pays, au mois de mars. Ils ont réuni tous les responsables-terrain pour recueillir leur réaction à la suite de la diminution des dotations. Le pays connaissait encore des mouvements sociaux mais nettement moins importants que ceux de 2017.

Bérengère M du Sorbier sera prochainement remplacée par Evelyne Stachaczyk dans ses fonctions de responsable pays, après la prochaine mission prévue en juin 2019.

Le coordinateur national : Daniel LAAM-KUABA, professeur de Français au lycée de SOKODE, assure cette fonction pour l'ensemble du pays car son adjoint s'est placé en position de disponibilité. Il a effectué une tournée au cours de l'été 2018 pour rencontrer les équipes-terrain de chacune des douze prisons.

Les responsables-pays ne sont pas les principaux acteurs de l'action de PRSF ; ils recueillent les doléances des acteurs de la prison et les invitent à construire un projet où chacun assume sa part de responsabilité (les détenus, l'équipe terrain de PRSF, le régisseur et la nouvelle garde). Dans ce travail de construction, ils jouent un rôle de catalyseur, accompagnant le projet depuis sa genèse, et favorisant son appropriation par les acteurs, condition indispensable à la réussite du projet.

PRSF intervient avec ses 12 équipes-terrain dans les 12 prisons. La treizième prison (Kpalimé), financée par l'Union Européenne, attend la mise en place d'une équipe terrain ; des contacts ont déjà été pris en ce sens.

Chacune des équipes-terrain est animée par un responsable terrain. L'effectif total s'élève à 52 membres bénévoles, ce qui est insuffisant pour assurer une présence régulière et efficace auprès des détenus. Beaucoup de candidats n'effectuent qu'un court passage au sein des équipes terrain, déçus de ne pas trouver de compensation financière à leur activité bénévole.

Le dynamisme des équipes-terrain, à travers leurs initiatives, et l'implication de l'encadrement de la prison constituent le véritable moteur de la conduite d'actions qui améliorent significativement la condition des détenus. Les équipes-terrain à la suite de la dernière mission en mars 2018 tentent de favoriser la collaboration et la communication avec les acteurs institutionnels de la prison et les autres associations intervenant dans la prison. Elles tentent de rechercher localement des financements de projets, en faisant notamment appel à la société civile.

La rencontre organisée des responsables des équipes-terrain, lors de la mission des Responsables Pays en mars 2018, a favorisé le partage des initiatives les plus heureuses, les plus ingénieuses, les plus économiques (fabrication du savon liquide et de l'eau de javel, ce qui diminue presque d'un tiers ce poste dans les dotations).

Les responsables ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent dans ce bénévolat. Leur motivation est bien là, mais les moyens leur font défaut, surtout depuis la diminution de la dotation intervenue en janvier 2018

Lors de la tournée du coordinateur national, les équipes terrain ont soulevé le problème qu'ils rencontrent quand il s'agit de faire sortir les détenus pour le jardin. Ce problème est récurrent dans toutes les prisons dotées d'un jardin potager : les gardes ne font pas confiance aux détenus et craignent des évasions. D'où leur réticence, d'autant que les effectifs paraissent insuffisants pour leur permettre d'assurer correctement leur mission de surveillance.

Principaux événements organisés par les équipes-terrain en 2018 : Les équipes-terrain les plus solides prennent maintenant l'initiative de la réalisation de petits projets dont elles assurent en partie le financement et contrôlent la réalisation.

Celle de Tsévié qui a pris en charge la réfection d'une cour intérieure afin que les détenus ne soient plus dans la boue suite aux écoulements des eaux usées.

Celle de Notsé qui a décidé d'équiper les cellules de ventilateurs pour atténuer la chaleur dans les bâtiments où les détenus sont enfermés la nuit, de 18h le soir à 6h le lendemain matin.

Celles de certaines prisons qui ont repris la suite des activités mises en place dans le cadre d'un projet d'une ONG sur l'aide à la réinsertion limité à 3 ans.

Celle d'une équipe-terrain qui a pu se doter d'une moto pompe offerte par un groupe religieux permettant ainsi d'éviter aux détenus de vider à la main les fosses septiques de la prison et améliorant du même coup l'hygiène et le confort des détenus.

Celle de la prison de Sokodé et notamment son équipe-terrain, qui a été, pour les fêtes de Noël, la cheville ouvrière du pilotage d'un projet initié par les détenus et baptisé par eux « Noël Pour Tous ». Les membres de cette équipe-terrain se sont mobilisés pour collecter auprès des instances institutionnelles, associatives et culturelles, des dons en nature ou en espèces et pour faire de cette journée une belle fête dans la prison. Cette action d'une équipe-terrain est significative de la lettre et de l'esprit des objectifs poursuivis par PRSF.

Le jardin de la prison de Mango, plein de toutes sortes de légumes (adémé, boma, laitue, citronnelle, oseille de guinée...), est le plus beau et mieux entretenu des jardins que PRSF a installés au Togo. Un jeune bénévole de PRSF, Pierre, s'est emparé de ce dossier et s'y est personnellement réellement impliqué. Pierre, est la cheville ouvrière de cette réussite ; il a acquis la confiance de la garde et assure une permanence régulière à raison de (deux interventions par semaine dédiées au jardin potager).

A la suite de la mission de mars de 2018, les responsables pays ont alerté le Ministre de la justice sur la pénurie de médicaments dans les prisons. 15 jours après la fin de leur mission, ils apprenaient que les livraisons ont pu être faites après déblocage des stocks qui ont été distribués par l'administration dans toutes les prisons.

Béregère Monegier du Sorbier et Jean Berkani, responsables pays

5 Les comptes annuels 2018

Le compte de résultat

Le compte de résultat est présenté par nature de charges et de produits conformément aux principes comptables. Un compte de résultat analytique est joint en annexe pour la bonne information des membres de l'association. Les commentaires ci-dessous sont basés, comme les années précédentes sur la présentation analytique

Les charges

Les « frais de personnel France » qui se composent des salaires et des charges afférentes, passent de 89.801€ à 43.396€ du fait du licenciement économique de la dernière salariée arrivée et du maintien de la personne en charge de la comptabilité soit une baisse de 51 % de ce poste.

Les « autres charges France » qui représentent les frais de fonctionnement de l'association, passent de 31.066€ à 32.390€.

Les autres charges Afrique (hors projets) s'élèvent à 65.732€ contre 87.400€ en 2017 et 90.288€ en 2016.

Cette diminution résulte pour l'essentiel de la baisse décidée en début 2018 sur les dotations, les missions et les frais de coordination. On ne retrouve pas une diminution de 50 % car en 2017, une partie des charges Afrique était supportée par des projets au Bénin et au Burkina.

Charges sur financement obtenus :

Corrélativement à l'arrêt des projets au Burkina Faso, à la fin des projets UE au Bénin et au Niger en 2017 et à la fin du projet SCAC au Mali en début 2018, les charges sur financements obtenus passent de 128.205€ en 2017 à 9.649€ en 2018. Ce sont les dernières dépenses de ces projets en 2018.

Les « engagements à réaliser » sur subvention (300.000€) représentent les dépenses restant à effectuer sur le projet C2D Justice signé en juin 2018.

Les « charges exceptionnelles » enregistrent la dotation aux provisions (1.500€). Il a fallu assurer cette dépense (taxes d'inscription aux impôts ivoiriens) car elle n'a pas été évaluée au moment de l'élaboration du projet C2D. Il sera tenté de les faire intégrer dans les dépenses éligibles.

Les produits

En 2018, il n'y a plus d'aide sur salaires France, ces dernières ayant pris fin en 2017.

La « générosité du public » continue à enregistrer une baisse comme c'était déjà le cas en 2017 :

162.580€ en 2016,

138.700€ en 2017,

130.198€ en 2018.

Les dons prélevés auprès des particuliers sont stables autour de 64.408 €,

Les dons individuels (chèques, PayPal) sont en baisse significative (25.126€ en 2018, 32.315€ en 2017 et 39.895€ en 2016) malgré les actions de relance.

Le poste de fondation et mécénat est stable (35.098€ en 2018 contre 35.444€ en 2017). Il faut souligner l'effort particulier de la fondation Rumsey Cartier en 2018 ainsi que le mécénat d'Un Monde par Tous.

Il faut ajouter le don des membres qui ont abandonné leurs frais à hauteur de 5.465€.

En dernier lieu, un don affecté de 100€.

En 2018, il n'y a pas eu d'autres recettes constituées de la rémunération de prestations de services effectuées par des experts PRSF. Aucune mission d'expert PRSF n'a été réalisée en 2018.

Le poste « subventions » enregistre la convention de financement signée dans l'exercice. Il s'agit de la convention C2D Justice avec la Côte d'Ivoire d'un montant de 300.000€.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 6.237€ du fait de l'absence de legs et de la vente d'un studio à Sassandra (RCI) en 2017.

Les « produits financiers » sont de 1.965€ en 2018.

L'exercice se solde par un résultat négatif de – 16.400€ en nette baisse par rapport au résultat négatif de 2017 qui était de 62.481€. Le résultat positif en 2016 résultait de la réception du legs.

Le bilan au 31 décembre 2018

Le total du bilan s'élève à 381.396€ au 31 décembre 2018 contre 160.728€ à fin 2017.

L'actif

Les « immobilisations financières » 1.993€ représentent deux dépôts de garantie, auprès de Paris Habitat pour nos locaux de la rue des Amiraux d'une part, et auprès d'une banque de Côte d'Ivoire d'autre part.

Les « immobilisations corporelles » 0€ résultent de l'amortissement complet du véhicule acheté en Côte d'Ivoire (5.732€).

Le poste « débiteurs divers » est ramené à zéro alors qu'il s'élevait à 4.912€ en 2017.

En 2017, ces 4.912€ représentaient les montants versés aux coordinations nationales africaines dans le cadre des opérations habituelles de financement des équipes-terrain et qui étaient en attente d'exécution ou de réception des justificatifs des dépenses. En 2018, tous les justificatifs des 7 pays sont remontés via les Responsables pays qui ont pris en charge cette remontée de documents.

Le poste « subventions à recevoir » (301.772€) enregistre les engagements de subvention reçus (conventions signées) n'ayant pas encore fait l'objet de versement.

Les « instruments de trésorerie » s'élèvent à 77.631€ (contre 132.561€ en 2017). Ils permettent de placer en sécurité les fonds propres de l'association et les subventions reçues en instance d'utilisation.

Le passif

Le « report à nouveau » débiteur, d'un montant de 70.176€ représente le cumul des résultats des exercices précédents de notre association.

Le « résultat de l'exercice » se solde par un déficit de 16.400€ (contre -62.481€ en 2017).

Les « fonds dédiés sur subventions » représentent le solde des fonds restant à engager sur les financements et subventions signés (subventions reçues et à recevoir). Ils s'élèvent à 313.109,20€. On trouvera le détail de ce poste au paragraphe 4 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

Il n'y a plus de fonds dédiés sur dons manuels affectés » reçus et non consommés (principalement pour le jardin de Conakry).

Les « provisions » inscrites au passif passent de 13.891€ au 31 décembre 2017 à 1.500€ au 31 décembre 2018.

L'annexe aux comptes de l'exercice 2018

Le paragraphe 1 de l'annexe rappelle d'une part les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes, et d'autre part les méthodes utilisées pour la comptabilisation des subventions et des dépenses réalisées ou à réaliser. Les autres paragraphes donnent des informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat.

Cette annexe donne également en paragraphe 9 une information (estimation qui n'a pas de caractère comptable) au sujet de la contribution du travail effectué par les bénévoles de l'association en France et en Afrique, estimée à 154.875€ (en 2017 estimée à 145.980€).

Il faut rajouter l'engagement des membres du bureau qui ont suppléé d'une part à l'absence de la salariée licenciée économique en janvier 2018 et aux absences maladie de l'unique salariée restante. Ils ont tenté d'assurer en prenant en charge le contenu des emplois de ces deux personnes correspondant à 8.640€.

Le compte d'emploi des ressources fait partie intégrante de cette annexe. Le détail de son élaboration en est donné au paragraphe 11. Il en ressort la répartition suivante des emplois des ressources collectées auprès du public :

Mission sociale 73 %

Frais de recherche de fonds 10 %

Frais de fonctionnement 17 %

6. Les soutiens de PRSF

Au titre de l'exercice 2018, PRSF a bénéficié de l'aide en nature ou en espèces de la part d'organismes, fondations ou entreprises diverses, que nous tenons tout particulièrement à remercier et notamment :

l'Union Européenne

le Service de Coopération et d'Action Culturelle au Mali

l'Ambassade d'Allemagne au Bénin

ACAT

Rotary Paris

et, par ordre alphabétique :

l'aumônerie de la maison d'Arrêt de Saint Malo

l'entreprise Callivoire (RCI)

la fondation Decitre

l'entreprise DMI

le Groupement d'aide aux réalisations pour le développement (Canada)

la paroisse de la Rédemption à Lyon

la fondation Rumsey Cartier

l'entreprise Uniwax (RCI)

la fondation Un monde par tous.

Nous remercions également les 420 donateurs individuels, constitués ou non en équipe-soutien, pour leur appui fidèle à l'activité de PRSF.

7. ...et PRSF en 2019

PRSF a traversé, au cours de l'année 2018, une phase particulièrement délicate.

Le départ d'une salariée en janvier, puis l'absence prolongée de la comptable et son départ en début d'année 2019 nous ont obligé à parer au plus pressé et réviser le fonctionnement.

Chaque membre du bureau s'est investi dans des tâches, jusqu'alors traitées par les salariées en fonction de ses propres compétences et de ses préférences, et cela nous a permis de prendre la mesure du fonctionnement de PRSF et de nous organiser autrement.

C'est pourquoi en 2019, nous n'aurons plus de salarié, et souhaitons consacrer le plus d'argent possible au terrain : Les coûts pour l'Afrique (dotations, frais de mission) seront supérieurs à 58% de l'ensemble des dépenses (41% en 2017). Les efforts mis en place en 2018 et poursuivis nous permettent de présenter un budget 2019 à l'équilibre.

Nous souhaitons associer beaucoup plus étroitement les responsables pays, les coordinateurs et les équipes terrain afin que chaque pays devienne plus autonome.

Nous devons compenser nos faibles ressources financières par un développement de nos moyens, de nos réseaux et de nos savoir-faire dans chaque pays. Il nous faut chercher des projets à réaliser en collaboration avec des ONG locales, ou d'autres partenaires associatifs ou institutionnels, et donner davantage de responsabilités aux coordinateurs, sous le contrôle bienveillant mais vigilant des responsables pays.

Faisons en sorte que chaque équipe-terrain, à son niveau, s'emploie à trouver des aides et des financements à l'échelon local pour développer ses activités au sein des prisons.

Dans le même temps, nous poursuivons notre recherche de fonds en France : un groupe de travail vient de se constituer pour définir les moyens à mettre en œuvre afin d'associer des bailleurs de fonds intéressés, à des projets de réinsertion.

Responsables pays, coordinateurs, responsables terrain, conjugons nos efforts pour assurer le développement de PRSF, et l'année 2019 s'annoncera porteuse d'espérance.

PRSF EST PRESENT DANS LES PRISONS DE L'OUEST AFRICAIN DEPUIS 1995.

**L'ANNEE 2019 MARQUE UN NOUVEAU DEPART
QUI BOUSCULE NOS HABITUDES, MAIS DOIT ASSURER NOTRE AVENIR.**

PRSF : POUR REDONNER ESPOIR ET DIGNITE AUX PRISONNIERS EN AFRIQUE